

Procès-verbal
Conseil d'établissement de l'École de Monnoir
17 octobre 2023

Présents :

Membres de la direction : Vincent Laporte et Sophie Lambert

Parents : Amélie Geoffrion, Joëlle Drouin, Geneviève Huneault, Joëlle Boulanger, Elvis Mbou Francis Massé Morin

Membres du personnel : Christine Giguère, Marie-Josée Paré, Éric Simard, Marie-Ève Belval, Line Touchette, Caroline Émond

Nomination de la présidente : Amélie Geoffrion

Nomination du vice-président : Francis Massé Morin

9. Nomination au poste de secrétaire : personne ne s'offre. Il est donc décidé que ce sera un poste comblé à tour de rôle par chacun des membres du CÉ. Pour la rencontre d'aujourd'hui (14 octobre) : Joëlle Boulanger

10. Membre de la communauté : proposition d'approcher le conseiller municipal M. David Jourdain

11. A Règle de régie interne : lecture rapide des règles. M. Vincent clarifie le fait que chaque membre est égal et peut prendre parole sur chacun des sujets. Il sollicite la participation de tous pour le bien de l'ensemble des élèves et du milieu.

11. B Adoption des dates des CÉ au calendrier :

- 17 octobre 2023
- 11 décembre 2023
- 12 février 2024
- 8 avril 2024
- 13 mai 2024
- 18 juin 2024

Les points 11A et 11B ont été adoptés ensemble.

Proposé par : Josée Drouin

Secondé par : Éric Simard

12. Plan de formation obligatoire : 2 membres (Geneviève Huneault et Caroline Emond) n'ont pas reçu la formation. M. Vincent fera parvenir à ces membres les capsules.

13. Formulaire de dénonciation d'intérêt par les membres (remis et signé sur place le jour même du CÉ).

POINTS DE DÉCISION
ADOPTION

14. Rapport annuel du CÉ – REPORTÉ

APPROBATION

15. Tarifs du SDG :

- Le tarif du SDG est augmenté de 8,95 \$ à 9,20 \$ par jour.
- Le tarif d'une journée pédagogique est maintenant à 17,75 \$.
- Infos :
 - Pas de dîneur SDG
 - 194 enfants sont inscrits temps plein
 - 189 utilisent le SDG 3-4 jours/sem.
 - 2 utilisent le SDG 2 jours/sem.
 - 1 enfant est inscrit 1 jour/sem.

Approbation des tarifs

Proposé par : Elvis Mbou

Seconde par : Geneviève Huneault

16. Budget FDS : La direction propose que les comités qui organisent les fêtes (Ex : les fêtes, les méritas, la fête de fin d'année, etc.) puissent recourir à une somme d'argent préalable afin de maximiser le temps de planification. Il est suggéré d'octroyer un montant total de 2 500\$

Approbation :

Proposé par : Josée Drouin

Secondé par : Francis Massé Morin

17. Activités de l'OPP

1. Halloween (approbation via courriel)
2. Noël : Bingo de Noël (vendredi, 1^{er} décembre 2023, en soirée).

Approbation des deux activités proposées :

Proposé par : Eric Simard

Secondé par : Marie-Josée Paré

18. Sorties scolaires

1. CIME 6e (approbation par courriel)
2. Théâtre 2e
3. Maison St-Gabriel 4e
4. Zoo de Granby 5e et Multi 5e-6e

Frais des sorties entièrement couverts par les subventions ministérielles.

Approbation :

Proposé par : Christine Giguère

Secondé par : Marie-Josée Paré

CONSULTATION

19. Utilisation du budget CÉ

Afin d'encourager nos jeunes élèves bénévoles, nous proposons de prendre une partie du budget CÉ pour des activités de reconnaissance.

Proposition : Octroyer un montant de 150 \$ pour une activité avant les fêtes.

Proposé par : Josée Drouin

Secondé par : Christine Giguère

INFORMATION

20. Suivis FDS

La direction présente un tableau en guise de compte rendu.

21. Résumé des normes et Modalités 2023-2024 - REPORTÉ

22. Projet éducatif

Adoption prévue avant les fêtes. C'est ce qui dicte les orientations (jusqu'en 2028).
Présentement du travail enclenché, par la direction. La démarche est en cours et la proposition sera faite au prochain CÉ.

20h35 : Proposition par la présidente de poursuivre la rencontre de 30 minutes (dépassement du 2h prévues).

Proposé par : Josée Drouin

Secondé par : Elvis Mbou

17. Parole au public – PAS DE PUBLIC

18. Parole aux membres

- A. OPP – pas présent
- B. Comité de parents – AGA le 4 octobre : Josée Drouin est réélue pour s'occuper des conférences et pour la FCPQ
- C. Communauté – pas présent
- D. SDG – RAS
- E. Personnel professionnel – RAS
- F. Personnel enseignant – RAS

19. Mot de la présidente – RAS (nominée en séance tenante)

20. Mot de la direction

- Rappels des livrables (projet éducatif, plan de lutte contre la violence et l'intimidation) pour l'année à venir.
- Rappel de l'important pour la direction d'être transparent et de rassembler les parents.

21. Autres points

Francis Massé Morin : demande des précisions sur les normes et modalités.

Il est précisé que les normes et modalités détaillent la démarche liée à l'évaluation des apprentissages des élèves tout au long de leur année scolaire (planification, prise d'information, interprétation, jugement et communication). Exemples : les compétences évaluées pour chacune des étapes, les modalités ciblées, les dates de remise... Elles reposent sur plusieurs assises légales.

Première communication : Intention : S'assurer d'un minimum de communication entre l'équipe école et les parents à l'égard du développement des compétences académiques et comportementales.

22. Levée de l'assemblée : 20h50